LETTRE CIRCULAIRE 36/2002 6 septembre 2002

REVUE HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

Monsieur,

Vous n'êtes pas sans savoir que la Revue hydrographique internationale (RHI) est publiée par GITC conformément aux dispositions établies par contrat précisant les droits et les obligations du BHI et de GITC, l'une des obligations imposées à GITC étant la fourniture gratuite de trois exemplaires de la Revue à chaque Etat membre.

Le Comité de direction considère la RHI comme un important support permettant aux Etats membres de présenter les progrès réalisés, de faire part de l'expérience acquise ainsi que de diffuser les études scientifiques et techniques exécutées, en ce qui concerne le développement de l'hydrographie. Il est, aujourd'hui plus que jamais, nécessaire de partager les résultats des travaux de chacun des Etats membres de l'OHI, ces informations pouvant constituer, pour les autres Etats membres, des références extrêmement utiles, par exemple en ce qui concerne l'amélioration des résultats de leurs processus de prise de décision en vue de l'accroissement de leur niveau technologique et des capacités associées.

Dans cette optique, le CD souhaiterait inviter les Etats membres à contribuer activement à cette publication de l'OHI en rédigeant, régulièrement, des articles destinés à celle-ci.

Les contributions pourront être adressées soit au rédacteur en chef de la RHI, M. Adam Kerr (kerr@cwcom.net) soit à moi-même (dir2@ihb.mc) en ma qualité de représentant du BHI au sein du Comité de rédaction de la Revue hydrographique internationale et membre d'office.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

(original signé)

Capitaine de vaisseau Hugo M. GORZIGLIA Directeur